

REFUGE FORTIFIÉ A OMAL

A quelques mètres de l'église d'Omal, à l'intersection de la route venant de Hollogne-sur-Geer et d'un chemin conduisant à la ferme de M. Lange-Leroy, se dresse une construction des plus curieuses.

Couvrant un rectangle de 7 mètres 28 de large sur une profondeur de 7 mètres 67, elle présente sa façade sensiblement au nord-nord-est. Sa hauteur maxima est de 13 mètres (planche I).

Sur un soubassement en moëllons de calcaire, haut de 2 mètres, au dessus duquel court un cordon de même matière, s'élèvent les murs en briques se terminant, à la face antérieure et à la partie postérieure, en pignon dépassant le niveau du toit à deux versants, recouvert de tuiles.

Les murs latéraux ont été élevés avec un fruit visible à l'œil, ce qui a eu pour résultat de leur conférer plus de résistance.

Les angles du bâtiment, du côté de la grand'route, sont garnis sur toute leur hauteur d'un chaînage en calcaire ; les deux autres angles ne sont pourvus d'un chaînage analogue que sur leur moitié inférieure.

C'est de calcaire aussi que sont formés l'encadrement de la porte en plein cintre, ceux des fenêtres et les quatre meurtrières percées dans les murailles.

Les rampants des deux pignons montrent un dispositif très caractéristique : les joints des briques sont perpendiculaires à l'inclinaison des rampants.

De petits arcs de décharge, en briques, surmontent

les linteaux des fenêtres, tandis qu'un double cintre, également en briques, suit la voussure en pierre de la porte.

Ces détails constructifs concourent à la parure de la maçonnerie, et sont complétés par des ancrages décoratifs en fer, dont quatre, dans le mur longeant la route, forment la date 1.6.2.5. (planche II).

Dans la façade, est encastrée une dalle de calcaire portant les armoiries des époux Mollin et Menjoye qui firent édifier ce bâtiment.

La porte s'ouvre, à une certaine hauteur, dans le soubassement. Le seuil se trouve à 1 mètre 20 du sol. Le talus supportant quelques blocs en grès en guise de marches qui y donnent accès, a été établi par après.

A l'origine, on devait y parvenir par une sorte d'échelle que l'on pouvait retirer en cas de nécessité.

La porte est composée de planches garnies d'une petite moulure, clouées sur des barres. Ces planches ne sont point d'égale largeur : les deux planches qui se trouvent au milieu mesurent 0 mètre 11 de large, tandis que, de part et d'autre, sont deux planches de 0 mètre 24.

Cette porte est pendue sur deux pentures en fer forgé attachées vers l'intérieur.

La pièce où elle débouche, occupe toute la surface du bâtiment (planche III).

Le mur de refend qui s'y voit, a été élevé à une époque plus récente, pour supporter les poutres du plafond qui menaçait de s'écrouler.

Ces poutres, au nombre de quatre, sont posées sur angle, de manière à soutenir les voussettes en briques.

Au fond de la place, à l'opposite de la porte, le vaste manteau de cheminée porte sur des pilastres en briques, surmontés d'une tablette en calcaire. On a, postérieurement, éventré le contre-cœur de l'âtre pour

donner ouverture à la gueule d'un four qui a été construit en appendice.

A droite de la porte, un escalier à vis, en bois, fort délabré, conduisait à l'étage et se continuait jusqu'au grenier dont le plancher s'est effondré, et qu'éclairaient deux oculus, en briques, aujourd'hui bouchés.

Les deux autres pièces prenaient jour chacune par quatre petites fenêtres du type courant dans les constructions liégeoises de l'époque.

Les murs, sont, au rez-de-chaussée, percés de quatre meurtrières dont deux commandaient la grand'route, et deux le chemin latéral.

Leur présence et le fait que la porte n'était point directement accessible, de même que l'existence aux fenêtres, de barreaux de fer garnis de pointes, et de volets qui ont, d'ailleurs, disparu, donnent à penser que cette construction constituait un refuge établi en vue de résister à un coup de main.

Au cours des guerres du XVII^e siècle, les villageois devaient pouvoir se protéger contre les tentatives de bandes de maraudeurs ou de pillards, soldats licenciés ou mal payés, malandrins de tout genre que les armées traînaient à leur suite.

Notre bâtiment se présente sous l'aspect d'une petite forteresse destinée à être utilisée lors du passage de ces bandits.

Lui faisant face, à l'angle de la route et du chemin menant à la ferme Lange-Leroy, s'élèvent les murs d'enceinte d'une autre ferme appartenant à M. Halleux-L'Hoir, qu'une inscription date de 1611 (1). Les blasons sculptés dans un bloc de calcaire encastré dans la façade, se rapportent à une autre alliance de la famille Menjoye.

(1) Le bâtiment isolé constitue une dépendance de cette ferme. Il sert aujourd'hui de remise.

En dehors de la porte, ces hautes murailles ne sont percées que de deux meurtrières dirigées vers notre construction, de telle sorte que les assaillants de l'une ou de l'autre se seraient trouvés pris entre deux feux et n'auraient pas pu gagner non plus la ferme Lange-Leroy, bâtie à l'extrémité de l'impasse.

Une grange qui fait partie de cette ferme, datant elle aussi du même temps, offre les mêmes caractères architecturaux que notre refuge : ici également, le soubassement est garni d'un cordon de calcaire portant le même biseau, et au pignon, les briques sont disposées de la façon que nous avons signalée.

Le vaste portail est en anse de panier. Le bâtiment d'habitation qui joint cette grange, est d'une architecture semblable.

La construction du bâtiment que nous avons décrit et qui faisait, ainsi qu'on vient de le voir, partie d'un ensemble défensif, correspondait à un besoin, que nous avons signalé plus haut, et qui s'est fait sentir dans toutes nos campagnes.

Récemment, Monsieur Alfred Hansay a publié une série de documents relatifs à la mise en état de défense de localités du Pays de Looz, et a mentionné d'autres textes analogues antérieurement édités (1).

Il en résulte que, depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'au début du XVIII^e, les campagnards se sont préoccupés de se mettre, eux et leurs biens, à l'abri des déprédations des soudards.

En divers endroits, ils construisirent des sortes de camps retranchés, couvrant une superficie d'un à deux hectares, et affectant d'ordinaire un plan rectangulaire.

L'enceinte était formée de remblais de terre conso-

(1) ALFRED HANSAY, *Documents inédits concernant la mise en défense des campagnes lousaines à l'époque moderne*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. XCV (1931), pp. 151-222.

lidés par des fascines et, vraisemblablement, précédés de fossés.

En Campine, on leur donnait le nom de « schans ». Fréquemment aussi les villageois s'organisèrent militairement. Les troupes qu'ils constituaient devaient se plier à l'observation de règlements très précis.

L'organisation de ces gardes civiles et l'édification des « schansen » et d'autres ouvrages fortifiés fournissent d'éloquents indications sur la dureté des temps au cours de ce XVII^e siècle qui fut vraiment, pour nos contrées, un siècle de fer, alors que les grandes puissances voisines en faisaient le champ de bataille de l'Europe.

CAMILLE BOURGAULT ET JOSEPH BRASSINNE.

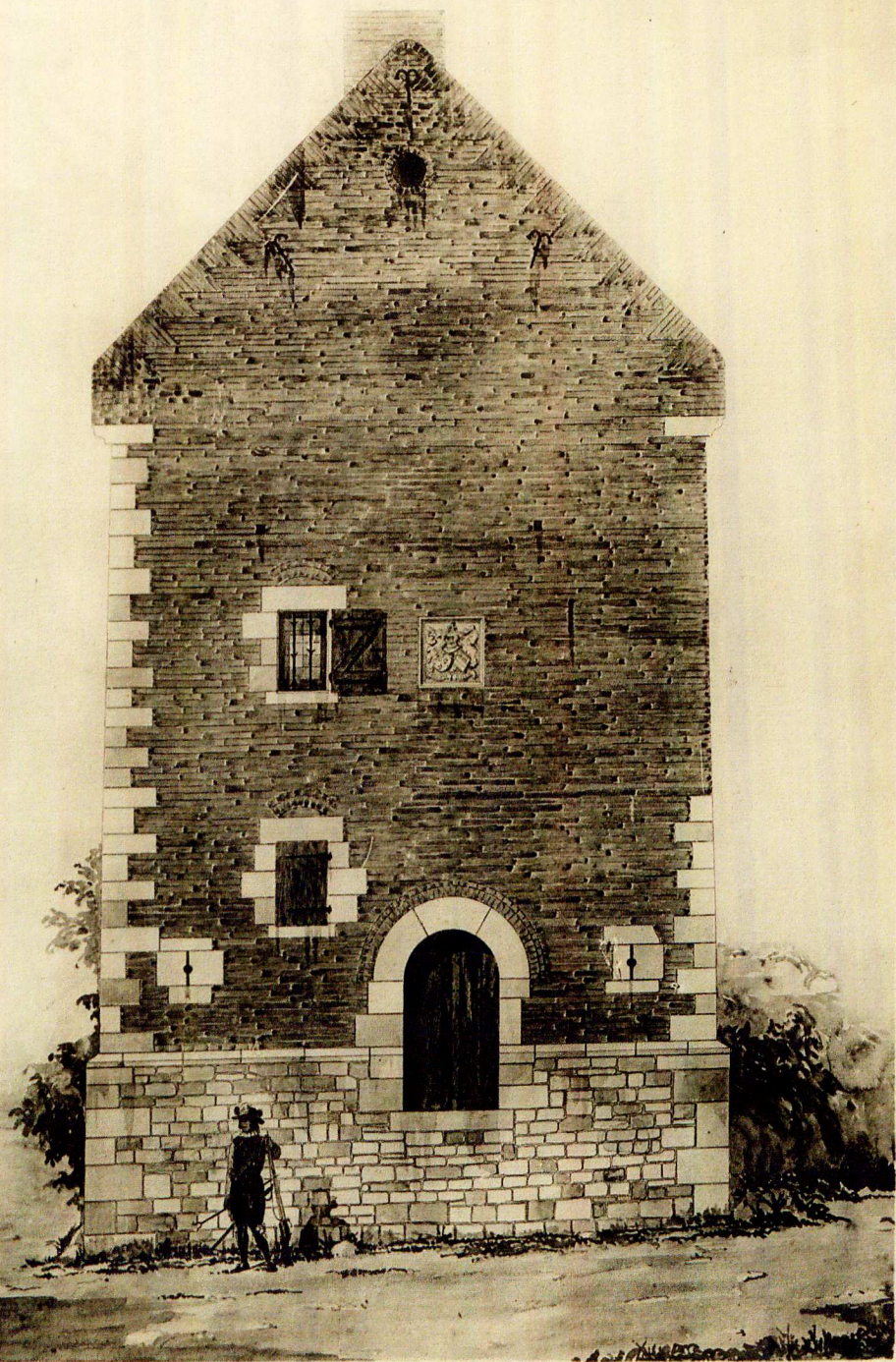


PLANCHE I. — REFUGE FORTIFIÉ A OMAL.
FAÇADE.

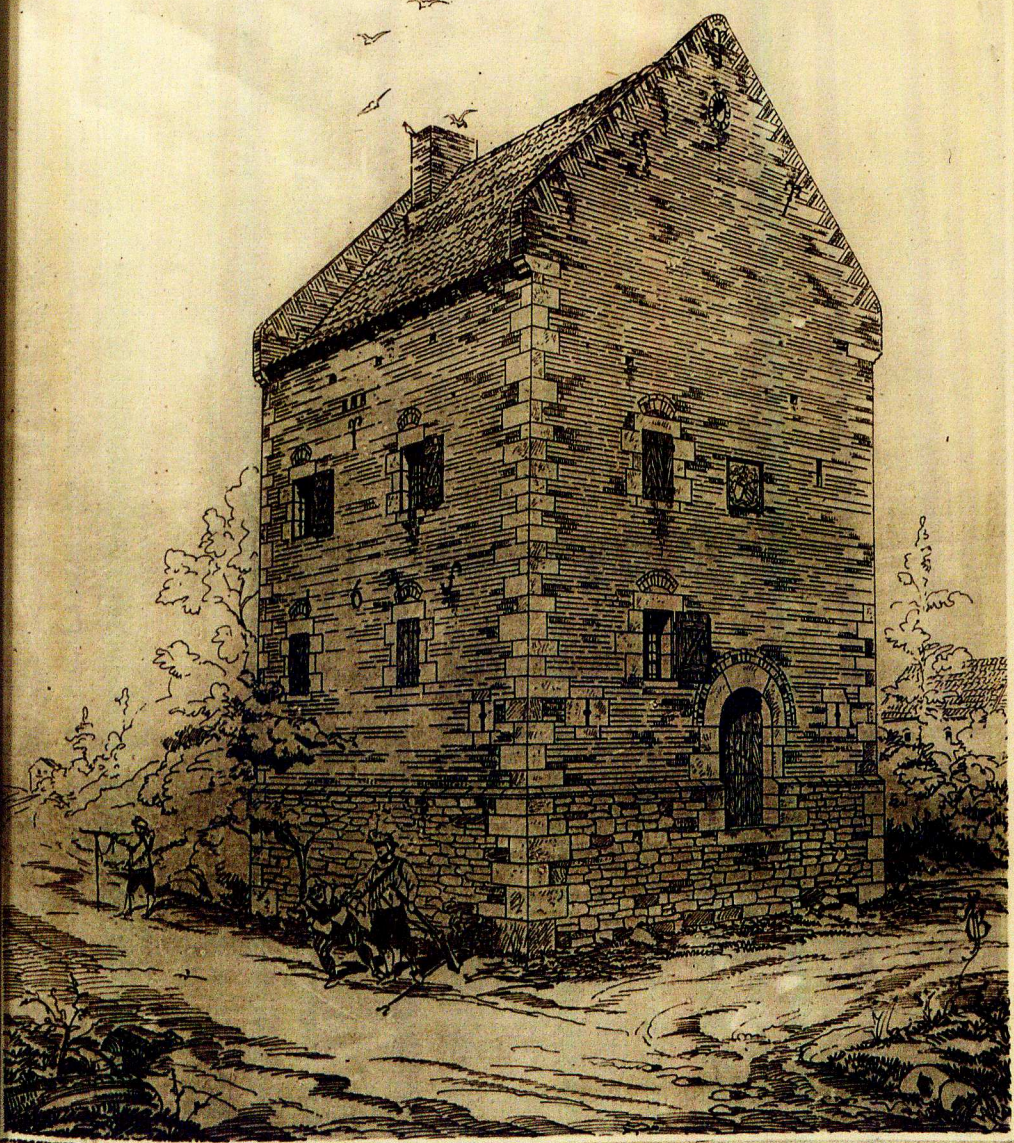


PLANCHE II. — REFUGE FORTIFIÉ A OMAL.

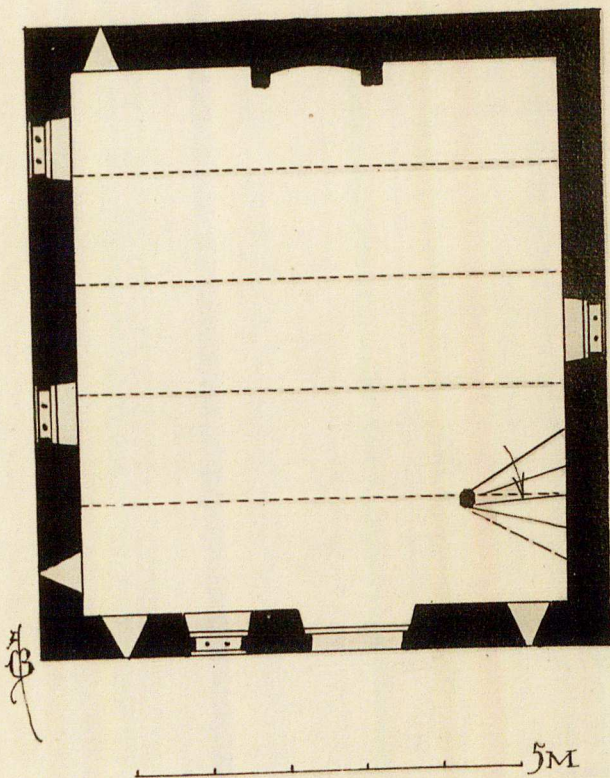


PLANCHE III. — REFUGE FORTIFIÉ A OMAL.
PLAN TERRIER.